



Ville de Montréal Processus budgétaire 2011

Présentation à l'intention des
membres des commissions sur les
finances municipales et
d'agglomération

Direction de l'environnement et du développement durable

19 mai 2010

Montréal 

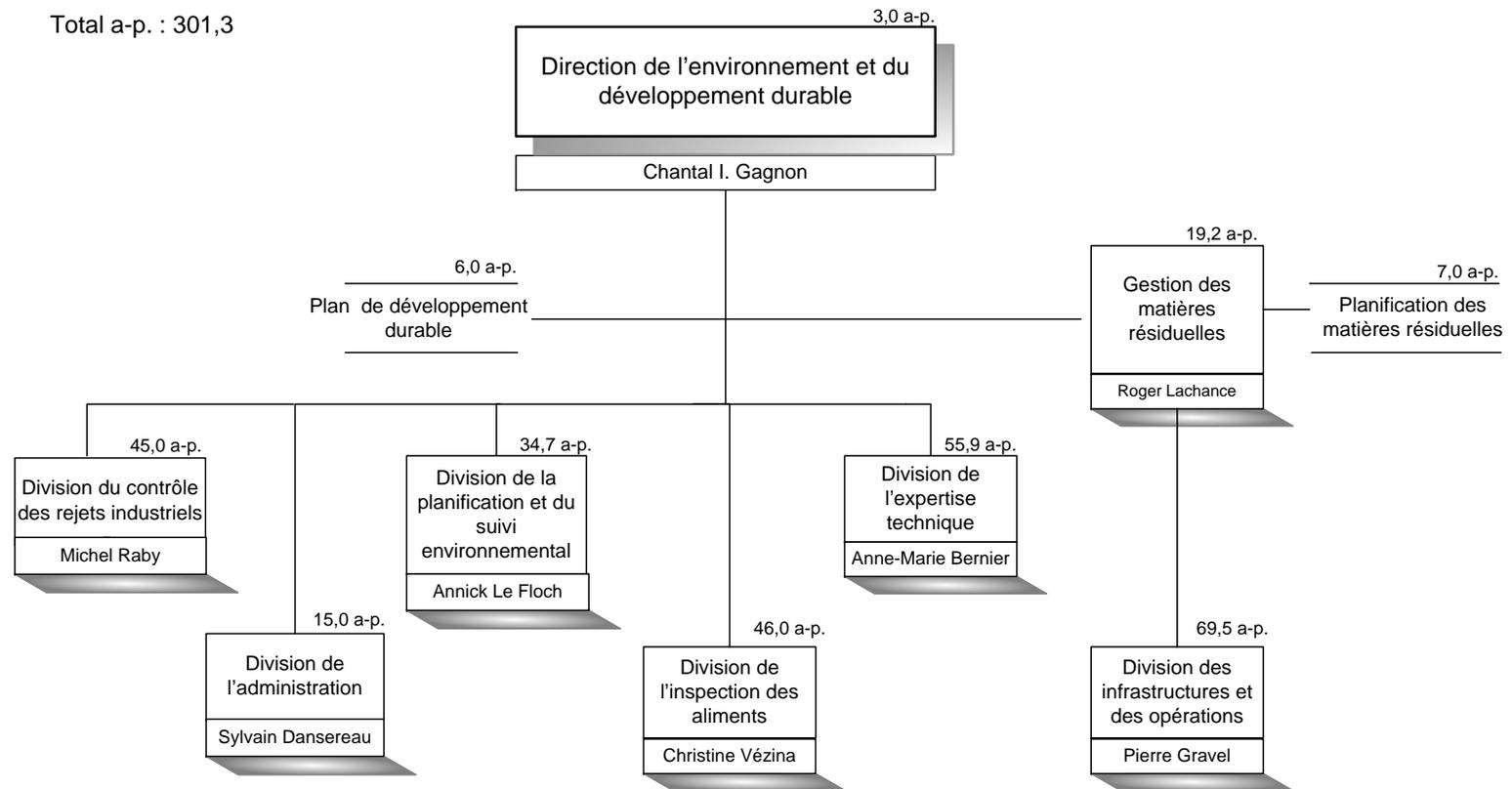
Mission

- ❑ Améliorer la qualité et le cadre de vie des citoyens de l'agglomération de Montréal :
 - Sensibiliser la population aux problématiques environnementales;
 - Assurer la promotion et le contrôle de la qualité du milieu physique;
 - Agir pour une gestion responsable des matières résiduelles et des ressources sur le territoire;
 - Contrôler la qualité et l'innocuité des aliments au niveau des établissements alimentaires.
- ❑ Assumer auprès des services municipaux, arrondissements, villes liées et autres instances, un rôle d'expert en matière de protection de l'environnement.
- ❑ Développer des politiques, programmes, plans d'action et réaliser des projets dans une perspective de développement durable.

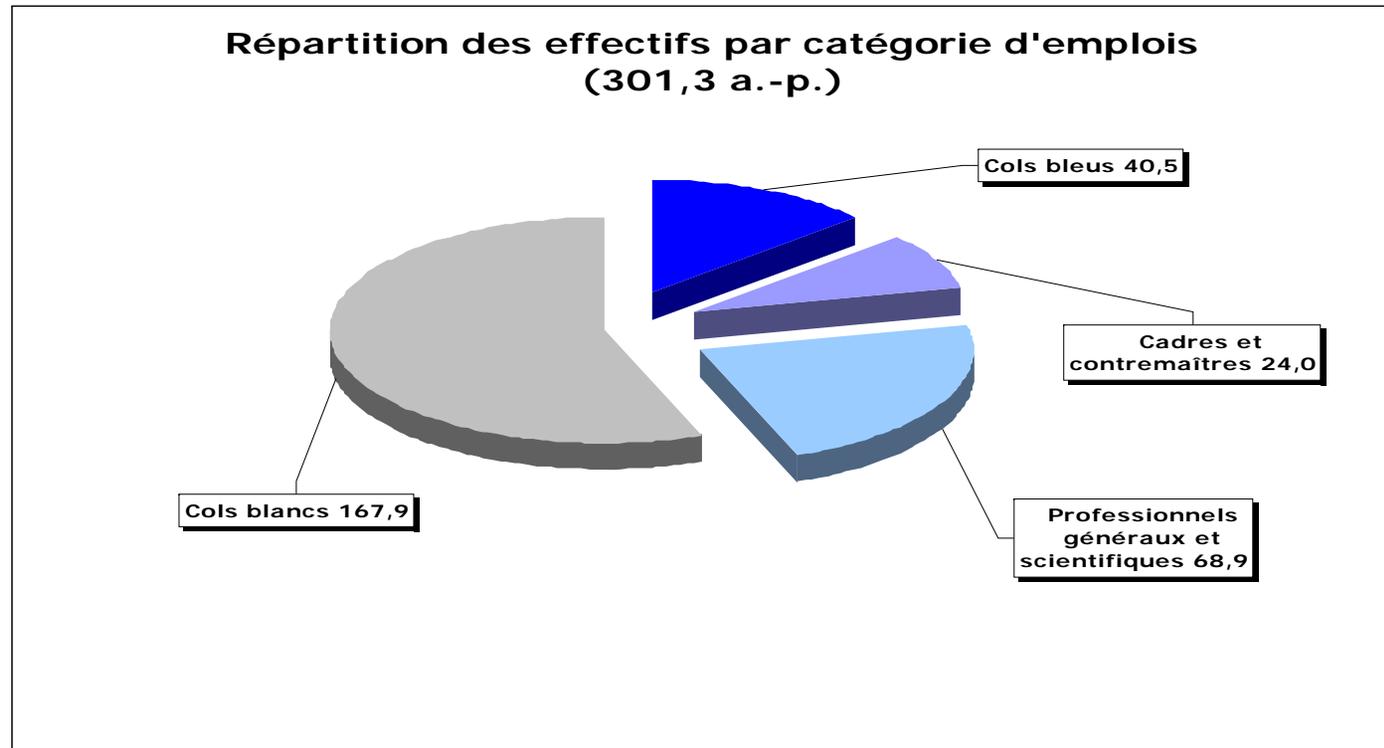
(cahier budgétaire p. 2)

Direction de l'environnement et du développement durable

Organigramme 2010



(cahier budgétaire p. 3)



Ratio d'encadrement de 1 : 14

Budget de fonctionnement 2010

Revenus et dépenses par compétences

(en milliers de dollars)

	Local	Agglomération	Total
Dépenses	13 808,4 \$	86 905,9 \$	100 714,3 \$
Revenus	16 104,1 \$	10 415,6 \$	26 519,7 \$
Années-personnes	9,0	292,3	301,3

(cahier budgétaire p. 10)

Qualité de l'air (28,4 a.-p.)

Principaux mandats 2010

- ❑ Planifier et développer les programmes environnementaux de la Ville (ex. : chauffage au bois).
- ❑ Réaliser le suivi environnemental sur le territoire de Montréal – Réseau de surveillance de la qualité de l'air et produire le bilan annuel.
 - 17 stations mesurent la qualité de l'air en continu.
 - Information disponible en direct via le site internet.
- ❑ Échantillonner les émissions provenant de sources fixes et surveillance des résultats provenant de firmes privées.
- ❑ Analyser les effluents de cheminées, de l'air ambiant et des puits d'aération (plus de 8 000 résultats d'analyses effectués en 2009).

Qualité de l'air (suite)

- ❑ Appliquer la réglementation 2001-10 de la CMM sur l'assainissement de l'air sur le territoire de l'agglomération.
- ❑ Émettre les permis, réaliser les inspections, effectuer les prélèvements nécessaires au suivi de la réglementation et produire les rapports appropriés.

Budget 2010

	Local	Agglo
Dépenses		3,4 M \$
Revenus		3,3 M \$
Total net		0,1 M \$

Enjeux 2011

- ❑ Uniformiser l'application réglementaire liée à la flexographie.
- ❑ Évolution du dossier du chauffage au bois.

Changements climatiques (2,0 a.-p.)

Principaux mandats 2010

- ❑ Mettre en place le plan corporatif de réduction de gaz à effet de serre (GES).
- ❑ Préparer un plan d'adaptation aux changements climatiques et un plan de réduction des GES pour la collectivité.
- ❑ Poursuivre la gestion du Fonds Énergie. Près de 2 M \$ investis depuis sa création en 2008 dans 8 projets et 11 projets actuellement en cours de préparation.
- ❑ Informer, sensibiliser et éduquer les citoyens et les partenaires de la Ville (Ralenti inutile des moteurs).
- ❑ Signer l'entente de financement dans le cadre du programme Climat municipalités.

Changements climatiques (suite)

Budget 2010

	Local	Agglo
Dépenses		0,2 M \$
Revenus		
Total net		0,2 M \$

Enjeux 2011

- ❑ Développer une application informatique pour la gestion des inventaires des gaz à effet de serre (GES). (Subventionné à 90 % par le programme Climat municipalités).
- ❑ Augmenter l'enveloppe budgétaire autofinancée du Fonds Énergie de 5 M \$ pour y inclure de nouveaux projets : 4,0 M \$ projets de la Direction des immeubles et 1,0 M \$ pour le programme des arénas.

Qualité de l'eau et du milieu aquatique (86,7 a.-p.)

Principaux mandats 2010

- ❑ Planifier et développer les programmes environnementaux de la Ville sur la qualité de l'eau.
- ❑ Maintenir un partenariat avec le Service de l'eau pour la réalisation de certains mandats (ex.: raccordements inversés).
- ❑ Analyser les paramètres chimiques et microbiologiques (25 000 résultats générés en 2009).

Assainissement de l'eau

- ❑ Analyser les eaux usées, les eaux de lixiviat et les cours d'eau (25 000 analyses en 2009).

Qualité de l'eau et du milieu aquatique (suite)

Assainissement de l'eau (suite)

- ❑ Appliquer le règlement 2001-9 de la CMM sur le contrôle des déversements d'eaux usées.
- ❑ Appliquer le règlement 129 sur la tarification relative à l'assainissement des eaux usées industrielles.
- ❑ Réduire à la source des rejets industriels et dépistage en réseau.

Analyse de l'eau potable

- ❑ Échantillonner, analyser et apporter une expertise sur l'eau potable distribuée en réseau pour les usines Atwater et Charles-J. DesBaillets.
- ❑ Vérifier la qualité des étapes de traitement de l'eau potable (34 000 analyses en chimie et 30 000 analyses en microbiologie – 100 sites de prélèvements en réseau chaque semaine).

Qualité de l'eau et du milieu aquatique (suite)

Suivi du milieu aquatique

- ❑ Réaliser le suivi environnemental sur le territoire de Montréal – Réseau de suivi du milieu aquatique et produire le bilan annuel (QUALO : 116 stations, RUISSO : 26 paramètres / 25 plans d'eau, COURD'O, PLUVIO : 47 réseaux étudiés depuis 2007).

Analyse des eaux de piscines

- ❑ Effectuer le prélèvement, l'analyse et donner l'expertise sur les eaux de piscines et certains bassins artificiels.
 - Plus de 1 200 visites dans plus de 200 installations pour vérification des paramètres réglementés et soutien à l'amélioration de la qualité des bassins.
 - Plus de 9 500 analyses sur place et en laboratoire.

Qualité de l'eau et du milieu aquatique (suite)

Budget 2010

	Local	Agglo
Dépenses	0,4 M \$	7,4 M \$*
Revenus	0,4 M \$	0,4 M \$
Total net		7,0 M \$

*5,4 M \$ provenant du Service de l'eau

Enjeux 2011

- ❑ Dépistage d'un nombre accru de raccordements inversés.
- ❑ Mise en place des mesures nécessaires à l'application du nouveau règlement de la CMM sur les rejets d'eaux usées.

Sols (6,0 a.-p.)

Principaux mandats 2010

- ❑ Donner l'expertise sur les sols contaminés.
- ❑ Réaliser le suivi environnemental sur le territoire de Montréal relativement aux sols contaminés.
- ❑ Appuyer les services municipaux et arrondissements dans la gestion d'études environnementales sur les sols et dans la planification des grands projets.
- ❑ Accompagner les arrondissements dans l'étude et la gestion des sols contaminés dans les jardins communautaires et tout autre projet.
- ❑ Soutenir la réhabilitation du Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles.

Sols (suite)

Budget 2010

	Local	Agglo
Dépenses	0,2 M \$	0,7 M \$
Revenus		
Total net	0,2 M \$	0,7 M \$

**Pesticides – Éducation relative à l'environnement –
Système de gestion environnementale (SGE) (5,0 a.-p.)**

Principaux mandats 2010

- ❑ Mettre en œuvre le règlement sur l'utilisation des pesticides en collaboration avec les services municipaux et les arrondissements.
- ❑ Sensibiliser aux alternatives à l'utilisation de pesticides.
- ❑ Accompagner les arrondissements pour la mise en place de solutions alternatives (lutte intégrée).
- ❑ Former les employés municipaux.
- ❑ Inciter les citoyens directement ou par le biais des organismes du milieu à adopter de bonnes pratiques en matière d'environnement par la sensibilisation, l'éducation et la mobilisation.

Pesticides – Éducation relative à l'environnement – Système de gestion environnementale (SGE) (suite)

- Mesurer, réduire et suivre les impacts de nos activités sur l'environnement.

Budget 2010

	Local	Agglo
Dépenses		0,7 M \$
Revenus		
Total net		0,7 M S

Enjeux 2011

- Implanter le SGE comme mode de gestion au sein de l'Administration municipale.

Matières résiduelles en général (31,5 a.-p.)

Principaux mandats 2010

- ❑ Mettre en œuvre le plan directeur de gestion des matières résiduelles 2010-2014.
- ❑ Opérer les infrastructures de gestion des matières résiduelles (CESM, écocentres, centre de tri).
- ❑ Gérer les contrats de dispositions des matières dans le respect des 3 RV-E.

Réemploi

- ❑ Poursuivre le réemploi dans les 6 écocentres.

Matières résiduelles en général (suite)

Matières recyclables (en 2008, 53 % recyclé – atteindre plus de 60 % d'ici 2014)

- ❑ Acheter et distribuer plus de 136 000 bacs roulants pour une partie du territoire de la Ville de Montréal (11 arrondissements en 2010).
- ❑ Informer et sensibiliser les citoyens.
- ❑ Gérer le contrat du Centre de tri des matières recyclables.
- ❑ Gérer les 6 écocentres et un 7^e à l'automne 2010 (LaSalle).

Matières résiduelles en général (suite)

Matières organiques (en 2008, 8 % valorisé – atteindre 60 % d'ici 2014)

- ❑ Poursuivre la collecte et le traitement des résidus verts (35 000 tonnes ultimement).
- ❑ Poursuivre la collecte et le traitement des résidus alimentaires (5 000 tonnes).
- ❑ Développer les projets d'infrastructures de traitement des matières organiques (2 centres de biométhanisation, 2 centres de compostage, 1 centre de prétraitement – 215 M \$).

Matières résiduelles en général (suite)

Matériaux secs (en 2008, 43 % recyclé – atteindre plus de 60 % d'ici 2014)

- ❑ Traiter les résidus de construction, rénovation et démolition résidentiels ainsi que les encombrants (126 500 tonnes).
- ❑ Implanter le nouveau mode de gestion et de traitement des matériaux secs.

Déchets domestiques (réduire l'enfouissement au maximum)

- ❑ Gérer les contrats d'élimination des déchets (600 000 tonnes).

Matières résiduelles en général (suite)

Budget 2010

	Local	Agglo
Dépenses		
Recyclage	9,2 M \$	1,0 M \$
Résidus organiques	2,9 M \$	3,5 M \$
Élimination des matériaux secs		6,7 M \$
Déchets domestiques		50,5 M \$
Écocentres		6,9 M \$
Total	12,1 M \$	68,6 M \$
Revenus		
Recyclage		
Résidus organiques		
Élimination des matériaux secs		
Déchets domestiques	15,6 M \$	
Écocentres		0,2 M \$
Total	15,6 M \$	0,2 M \$
Total net	3,5 M \$	68,4 M \$

Matières résiduelles en général (suite)

Enjeux 2011

- ❑ Finaliser l'achat et la distribution des bacs roulants dans 8 arrondissements.
- ❑ Augmenter la cueillette, le transport et le traitement des résidus verts sur l'ensemble du territoire.
- ❑ Mettre en opération à l'automne 2010 un 7^e écocentre (LaSalle) : Budget additionnel requis pour les frais d'opération 0,5 M \$.
- ❑ Études et développement des infrastructures de traitement des matières organiques.
- ❑ Financer le plan directeur de gestion des matières résiduelles par une redevance réglementaire.

CESM (64,2 a.-p.)

Principaux mandats 2010

- ❑ Continuer les travaux de recouvrement final de l'ancien site d'enfouissement au CESM dans le but de poursuivre sa transformation en grand parc pour 2017. Une quantité de 500 000 m³ de matières reste encore à recevoir dont l'échéance est prévue pour 2013.
- ❑ Cette infrastructure fait partie d'un grand complexe où sont installés des partenaires tels que le Cirque du soleil, la TOHU, le CEMR, le TAZ, TIRU (Centre de tri matières recyclables) et Gazmont (valorisation des biogaz).

CESM (suite)

Budget 2010

	Réserve post-fermeture 2010
Dépenses	8,7 M \$
Revenus	5,5 M \$
Total	3,2 M \$

Enjeux 2011

- Poursuivre le recouvrement final et poursuivre l'aménagement du futur parc.

Contrôle de la qualité des aliments (53,5 a.-p.)

Principaux mandats 2010

- ❑ Appliquer la réglementation provinciale sur la qualité et l'innocuité des aliments (entente triennale à renouveler en 2010).
- ❑ Réaliser les enquêtes lors de signalements de toxi-infections alimentaires ou de plaintes et effectuer les prélèvements d'aliments.
- ❑ Réaliser l'inspection des quelque 13 000 établissements alimentaires des secteurs de la restauration, vente au détail, transformation, distribution et entreposage sur le territoire de l'agglomération de Montréal.
- ❑ Informer, sensibiliser et éduquer les exploitants et les consommateurs.

Contrôle de la qualité des aliments (suite)

- Effectuer les analyses en microbiologie et en chimie des aliments (22 000 analyses sur 5 000 échantillons d'aliments en 2009).

Budget 2010

	Local	Agglo
Dépenses		4,3 M \$
Revenus		4,2 M \$
Total net		0,1 M \$

Enjeux 2011

- Poursuivre les démarches requises en vue de l'octroi de ISO 17025 pour les activités d'analyses des aliments.

Développement durable (6,0 a.-p.)

Principaux mandats 2010

- ❑ Élaborer, coordonner la mise en œuvre et assurer le suivi du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise.
- ❑ Préparer et assurer l'adoption du 2^e Plan par les instances.
- ❑ Soutenir la mobilisation de quelque 180 partenaires internes et externes du Plan.
- ❑ Développer l'expertise interne en développement durable (services, arrondissements, villes liées).
- ❑ Soutenir financièrement les projets Quartier 21.

Développement durable (suite)

Budget 2010

	Local	Agglo
Dépenses	1,0 M \$	
Revenus		
Total net	1,0 M\$	

Enjeux 2011

- ❑ Assurer la mise en œuvre du Deuxième plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015.
- ❑ Poursuivre la mobilisation des partenaires pour le second Plan.
- ❑ Intégrer le développement durable au sein de l'Administration municipale.

Ventilation du budget dépenses 2010

	Local	Agglo	Total	%
Total budget dépenses	13 808,4	86 905,9	100 714,3	100,0
Contrats (matières résiduelles)	12 299,0	62 923,2	75 222,2	74,7
Masse salariale	998,3	22 299,3	23 297,6	23,1
Fonds des immeubles	4,0	1 060,3	1 064,3	1,1
Autres dépenses	507,1	623,1	1 130,2	1,1

Direction de l'environnement et du développement durable

Budget de fonctionnement

Besoins budgétaires additionnels pour 2011

(en milliers de dollars)

	Local	Agglo
Matières résiduelles		
<input type="checkbox"/> Mettre en opération l'écocentre LaSalle (base budgétaire : prévu pour 3 mois en 2010 à 12 mois en 2011).		520,0 \$
<input type="checkbox"/> Augmenter le volume de la cueillette, du transport et du traitement des résidus verts sur l'ensemble du territoire (de 35 000 t. à 60 000 t.).	1 600,0 \$	1 300,0 \$
<input type="checkbox"/> Sensibiliser les citoyens sur la collecte des résidus verts.	728,0 \$	
<input type="checkbox"/> Finaliser l'achat et la distribution des bacs roulants dans 8 arrondissements (Coût de 7,8 M \$ financé sur 5 ans à compter de 2011).	1 850,0 \$	
<input type="checkbox"/> Implanter des îlots d'apport volontaire dans les lieux publics.	200,0 \$	
<input type="checkbox"/> Augmenter le budget des redevances payables à Québec pour l'élimination de matières résiduelles (9,50 \$/t.) (base budgétaire : prévu de 9 mois en 2010 à 12 mois en 2011).		2 300,0 \$
TOTAL – Besoins budgétaires additionnels pour 2011	4 378,0 \$	4 120,0 \$

(cahier budgétaire p. 9)

Pistes potentielles de réduction des dépenses et augmentation des revenus

- ❑ Pistes potentielles de réduction des dépenses
 - Matières résiduelles
 - ❑ Quantité de déchets domestiques transférés au recyclage – écart moyen de 72 \$/t. entre le coût du recyclage vs enfouissement incluant la redevance.
 - ❑ Suppression d'une collecte d'ordures ménagères dans les territoires qui en ont deux.
- ❑ Piste potentielle d'augmentation des revenus
 - Matières résiduelles
 - ❑ Revenus de redevances réglementaires (mandat donné au Service des finances pour identifier les sources de financement).

MERCI

